



CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

**ANNUAL REPORT
//2020 FINANCIALS**





200-881 Lady Ellen Place
Ottawa, ON K1Z 5L3
(613) 235-2000
www.hwllp.ca

Financial Statements of

**CANADIAN INSTITUTE OF
PLANNERS**

December 31, 2020

Marie Fraser, CPA, CA, CFP
Nancy Nicks, CPA, CA
Jacob Milosek, CPA, CA



Blair Duffy, CPA, CA
Todd Hamilton, CPA, CA
David Ienzi, CPA, CA, CBV

April 29, 2021

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Board of Directors of
Canadian Institute of Planners:

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of the Canadian Institute of Planners (the "Institute"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2020, and the statements of operations and changes in net assets and cash flow for the year then ended, as well as a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Institute as at December 31, 2020, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Institute in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information, other than the financial statements and our auditor's report thereon, in the Annual Report.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained the Annual Report prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing these financial statements, management is responsible for assessing the Institute's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to a going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Institute or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so. Those charged with governance are responsible for overseeing the Institute's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Institute's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Institute's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Institute to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.



HENDRY WARREN LLP
Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
Ottawa, Ontario

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Statement of Financial Position

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

	2020	2019
Assets		
Current assets		
Cash	\$ 1,388,320	\$ 2,000,571
Short-term investments (Note 3)	1,251,259	-
Accounts receivable	237,725	241,818
Canada Emergency Wage Subsidy receivable	83,681	-
Prepaid expenses	120,096	115,943
Due from related entity	-	2,239
	3,081,081	2,360,571
Capital assets (Note 4)	14,810	22,469
	<hr/>	<hr/>
	\$ 3,095,891	\$ 2,383,040
 Liabilities and Net Assets		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued charges	\$ 152,641	\$ 98,671
Government remittance payable	45,601	50,729
Deferred fees	623,090	609,148
Due to related entity (Note 5)	5,331	-
	826,663	758,548
Long-term debt (Note 6)	40,000	-
	<hr/>	<hr/>
	866,663	758,548
Commitments (Note 7)		
Net assets		
Unrestricted	2,229,228	1,624,492
	<hr/>	<hr/>
	\$ 3,095,891	\$ 2,383,040

Approved on behalf of the Board:

Director

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Statement of Operations and Changes in Net Assets

Year ended December 31, 2020, with comparative figures for 2019

	2020	2019
Revenue		
Membership fees	\$ 1,269,494	\$ 1,109,632
Government assistance (Note 8)	289,518	-
Member services	238,131	234,608
Annual conference	73,953	691,501
National projects	53,275	68,175
Investment income	21,856	32,617
Capital loss	(1,184)	-
	1,945,043	2,136,533
Expenses		
Administrative expenses	1,001,538	1,097,469
Amortization	7,659	39,861
Annual conference	41,018	505,224
Bad debts	-	150
Communications	27,477	24,698
Governance	49,871	82,064
Membership services	146,107	191,477
National projects	56,760	43,946
Strategic relationships	9,877	7,949
	1,340,307	1,992,838
Excess of revenue over expenses	604,736	143,695
Unrestricted net assets, beginning of year	1,624,492	1,480,797
Unrestricted net assets, end of year	\$ 2,229,228	\$ 1,624,492

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Cash Flow Statement

Year ended December 31, 2020, with comparative figures for 2019

	2020	2019
Operating activities		
Excess of revenue over expenses	\$ 604,736	\$ 143,695
Non-cash items:		
Amortization expense	7,659	39,861
Fair market value adjustment on short-term investments	1,184	-
Changes in non-cash working capital balances (Note 9)	<u>(20,957)</u>	<u>103,731</u>
Cash provided by operating activities	592,622	287,287
Investing activities		
Purchase of short-term investments	(1,252,443)	-
Acquisition of capital assets	-	(5,764)
Repayments from related entity	<u>7,570</u>	<u>825</u>
Cash used in investing activities	(1,244,873)	(4,939)
Financing activities		
Proceeds from long-term debt	<u>40,000</u>	<u>-</u>
Cash provided by financing activities	40,000	-
(Decrease) Increase in cash	(612,251)	282,348
Cash, beginning of year	2,000,571	1,718,223
Cash, end of year	\$ 1,388,320	\$ 2,000,571

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

1. Statutes of incorporation and nature of activities

Canadian Institute of Planners ("CIP" or the "Institute") is incorporated as a not-for-profit organization under Part III of the Not-for-Profit Corporations Act. The Institute was continued under the Canada Not-for-Profit Corporations Act on September 5, 2014. The Institute is a not-for-profit organization within the meaning of the Income Tax Act (Canada) and is exempt from income tax under section 149(1)(e) of the Income Tax Act (Canada).

In support of an active and evolving professional planning profession, CIP is involved in a broad range of activities including the development of programs, products, and services that members need and value; the development of public policy positions supported by advocacy and partnerships; and, communication and promotion of the profession, CIP programs, services, and advocacy efforts nationally and internationally.

2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Revenue recognition

The Institute follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Membership fees are recognized as revenue over the period to which they relate and when collection is reasonably assured.

Annual conference fees are recognized as revenue in the year in which the related conference occurs and collection is reasonably assured.

Member services are recognized as revenue when the related service is performed, there is persuasive evidence that an arrangement exists and collection is reasonably assured.

National projects revenue is recognized when the related expenses are incurred.

Investment income is recognized when received.

Deferred revenue represents membership fees received in the current period that are related to the subsequent period.

Cash

The Institute's policy is to disclose bank balances under cash, including cash held in high-interest savings accounts with the Institute's financial institution and brokerage accounts.

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

Capital assets

Capital assets and intangible assets are accounted for at cost. Amortization is based on the assets' respective useful lives using the following methods and rates and durations:

Asset	Method	Rate and duration
Computer hardware	Declining balance	50%
Furniture and equipment	Declining balance	20%
Leasehold improvements	Straight-line	Lease term

One-half of the annual amount is claimed in the year of acquisition.

Government assistance

Government assistance is recognized in the period in which the related expenses are incurred, when the eligibility requirements have been met, and when collection is reasonably assured. Government assistance has been reported as revenue on the statement of operations and changes in net assets.

Use of estimates

The preparation of these financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities, disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenues and expenses during the current period. These estimates are reviewed periodically and adjustments are made to income as appropriate in the year they become known.

Significant estimates in the financial statements include the completeness of accruals for certain amounts receivable and payable.

Financial instruments

Measurement of financial instruments

The Institute initially measures its financial assets and liabilities at fair value.

The Institute subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at amortized cost, except for short-term investments that are quoted in an active market, which are measured at their fair value. Changes in fair values are recognized in the statement of operations and net assets.

Financial assets measured at amortized cost include cash and accounts receivable.

Financial liabilities measured at amortized cost include accounts payable and accrued charges.

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

Impairment

Financial assets measured at cost are tested for impairment when there are indicators of impairment. The amount of the write-down is recognized in net income. The previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement, directly or by adjusting the allowance account, provided it is no greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in the excess of revenue over expenses.

3. Short-term investments

At December 31, 2020, short-term investments were comprised of the following:

	2020	2019
Equities	\$ 613,084	\$ -
Mutual funds	638,175	-
	<hr/> \$ 1,251,259	<hr/> \$ -

4. Capital assets

	2020		2019	
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Computer hardware	\$ 46,485	\$ 42,442	\$ 4,043	\$ 8,085
Furniture and equipment	62,991	52,224	10,767	13,459
Leasehold improvements	59,850	59,850	-	925
	<hr/> \$ 169,326	<hr/> \$ 154,516	<hr/> \$ 14,810	<hr/> \$ 22,469

5. Due to related entity

The balance is due to the Canadian Institute of Planners' Planning Student Trust Fund ("CIP-PSTF"), an organization related through common management and control, and is non-interest bearing with no fixed terms of repayment. Since the amount is expected to be repaid prior to January 1, 2022, the amount has been included with current liabilities.

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

6. Long-term debt

	2020	2019
Canada Emergency Business Account, non-interest bearing, due December 31, 2022 with 25% loan forgiveness if repaid in full by the maturity date, after which point the loan is extended an additional 3-year term, bearing interest at a rate of 5%, repayable at any time without penalty	\$ 40,000	\$ -

7. Commitments

The Institute is committed under the terms of a five-year operating lease for rental of office space until November 2021. Annual minimum lease payments for the next year total \$34,104. In addition, the Institute is responsible for its share of annual operating costs which are approximately \$46,296 per year.

The Institute has signed contracts with various venues for the upcoming conferences. At December 31, 2020, the Institute was committed to pay \$76,000 under these contracts.

8. Government assistance

During the year, the Institute received government assistance from the Government of Canada related to the COVID-19 pandemic in the form of wage and rent subsidies. The Institute received \$278,892 under the Canada Emergency Wage Subsidy and 10% Temporary Wage Subsidy programs and \$10,626 under the Canada Emergency Rent Subsidy. Amounts are not repayable and are included in revenue on the statement of operations and change in net assets.

9. Changes in non-cash working capital balances

Changes in non-cash working capital balances have provided (used) cash as follows:

	2020	2019
Accounts receivable	\$ 4,093	\$ 20,457
Canada Emergency Wage Subsidy receivable	(83,681)	-
Prepaid expenses	(4,153)	(33,157)
Accounts payable and accrued charges	53,970	(14,643)
Government remittance payable	(5,128)	15,965
Deferred fees	13,942	115,109
	<hr/> \$ (20,957)	<hr/> \$ 103,731

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

10. Credit facility

During the year, the Institute had VISA Business credit available to a maximum of \$37,500 (2019: \$37,500). At December 31, 2020, there was \$7,446 (2019: \$3,691) outstanding under this facility and included in accounts payable and accrued charges on the statement of financial position.

11. Related party transactions

During the year, the Institute issued a donation to the CIP-PSTF, an organization with common management and control, of \$Nil (2019: \$5,000). As well, the membership of the Institute paid a levy of \$11,220 (2019: \$11,106) to CIP-PSTF and support payments to CIP-PSTF of \$4,183 (2019: \$Nil). These transactions were made in the normal course of business and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

The Professional Standards Committee for the Planning Profession of Canada (the "SC") is a joint policy-making body with responsibility to set standards as well as the oversight, maintenance, and revision for the planning profession's certification, accreditation and ethical standards. The SC is not incorporated. The Institute is represented by 1 of 7 members of the SC, and serves as the SC's secretariat by providing administration, financial management, communications and meeting coordination services.

At December 31, 2020, the SC had excess of funds collected over expenses of \$31,275 (2019: \$3,980). This is included in deferred revenue and represents cash that is restricted for the use of the SC's activities. During the year, the Institute had the following transactions with the SC:

- Charged \$9,318 for services performed for the SC (2019: \$11,910); and
- Contributed \$13,693 to the SC (2019: \$10,132).

12. Financial instruments

Risk and concentrations

The Institute is exposed to various risks through its financial instruments. The following analysis provides a measure of the risk exposures and concentrations at the statement of financial position date, December 31, 2020.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Institute's main credit risks relate to its accounts receivable.

CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS

Notes to the Financial Statements

December 31, 2020, with comparative figures for 2019

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities. The Institute is exposed to this risk mainly in respect of its accounts payable and accrued charges, long-term debt, and its ability to provide activities related to its deferred revenue.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: currency risk, interest rate risk, and other prices risk. The Institute is mainly exposed to interest rate and other price risk.

The Institute's market risk has increased from December 31, 2019 as a result of the acquisition of investments in the year. Management has an investment policy which provides guidelines for how the Institute's funds are to be effectively maintained and managed in accordance with the financial policies and risk tolerances approved by the Board.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates. The Institute is exposed to interest rate risk on its short term investments.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market. The Institute is exposed to other price risk through its investments in quoted shares.

Except for the change in market risk, it is management's opinion that there have been no other changes to risks or their concentrations since December 31, 2019.



200-881 Lady Ellen Place
Ottawa, ON K1Z 5L3
(613) 235-2000
www.hwllp.ca

États financiers de

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

31 décembre 2020

29 avril 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention du Conseil d'administration de
l'Institut canadien des urbanistes:

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de l'Institut canadien des urbanistes (« l'Institut »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états de résultats et de l'évolution de l'actif net, et de flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Institut canadien des urbanistes au 31 décembre 2020, et les résultats de ses activités d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement raisonnable à cette opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport portant sur les responsabilités de l'auditeur pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des nos autres responsabilités éthiques en conformité avec ces exigences. Nous estimons que les preuves de vérification que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion relative à l'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations appartient à la direction. Les autres informations comprennent les informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur, figurant dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à examiner les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à établir s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit ou s'il semble comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel avant la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au référentiel d'information financière applicable ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers qui sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation de présents états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre ses activités, de communiquer les cas échéant, les questions relatives à la poursuite de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploration, sauf si la direction envisage de liquider l'Institut, ou de cesser les opérations, ou encore si elle n'a d'autre option réaliste que d'agir de la sorte. Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable s'agissant de savoir si les états financiers dans leur globalité sont dépourvus d'inexactitudes significatives, résultant soit d'une fraude, soit d'une erreur, et à émettre un rapport d'audit incluant notre opinion. L'assurance raisonnable constitue un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter une inexactitude significative lorsqu'une telle inexactitude existe. Les inexactitudes peuvent découler d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, prises séparément ou ensemble, elles peuvent peser sur les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des présents états financiers.

Dans le cadre d'une audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques d'inexactitudes significatives dans les états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, concevons et appliquons des procédures de vérification permettant de répondre à ces risques, et recueillons des justificatifs constituant une base suffisante et appropriée sur laquelle fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une fraude est supérieur au risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures de vérification adaptées à la situation et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- Nous déterminons si les politiques comptables utilisées sont adaptées et si les estimations comptables et les données associées fournies par la direction sont raisonnables;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des justificatifs recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante en ce qui concerne les événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre ses activités. Si notre conclusion est qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport de l'auditeur, sur les données correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces données sont insuffisantes, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les justificatifs recueillis jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener l'Institut à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les données fournies, et déterminons si la manière dont les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents reflète une présentation correcte.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les résultats importants, y compris toute lacune importante dans le contrôle interne que nous identifions lors de notre audit.



HENDRY WARREN LLP
Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
Ottawa, Ontario

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

État de la situation financière

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

	2020	2019
Actifs		
Actifs à court-terme		
Encaisse	1 388 320 \$	2 000 571 \$
Placements à court terme (Note 3)	1 251 259	-
Comptes débiteurs	237 725	241 818
Subvention salariale d'urgence du Canada à payer	83 681	-
Frais payés d'avance	120 096	115 943
Montants à recevoir de parties liée	-	2 239
	3 081 081	2 360 571
Immobilisations corporelles (Note 4)	14 810	22 469
	3 095 891 \$	2 383 040 \$
Passif et actif net		
Passifs à court-terme		
Comptes créditeurs et frais courus	152 641 \$	98 671 \$
Remises gouvernementales à payer	45 601	50 729
Produits différés	623 090	609 148
Montants à payer à des parties liées (Note 5)	5 331	-
	826 663	758 548
Dette à long terme (Note 6)	40 000	-
	866 663	758 548
Engagements (Note 7)		
Actif net		
Non grevé d'affectations	2 229 228	1 624 492
	3 095 891 \$	2 383 040 \$

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Administrateur

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

	2020	2019
Produits		
Frais d'abonnement	1 269 494 \$	1 109 632 \$
Aide gouvernementale (Note 8)	289 518	-
Services aux membres	238 131	234 608
Conférence annuelle	73 953	691 501
Programmes nationaux	53 275	68 175
Revenu de placements	21 856	32 617
Perte en capital	(1 184)	-
	1 945 043	2 136 533
Charges		
Administration	1 001 538	1 097 469
Amortissement	7 659	39 861
Communications	27 477	24 698
Conférence annuelle	41 018	505 224
Créance irrécouvrable	-	150
Gouvernance	49 871	82 064
Projets nationaux	56 760	43 946
Relations stratégiques	9 877	7 949
Service d'abonnement	146 107	191 477
	1 340 307	1 992 838
Bénéfice net	604 736	143 695
Actif net non grevé d'affectations au début de l'exercice	1 624 492	1 480 797
Actif net non grevé d'affectations à la fin de l'exercice	2 229 228 \$	1 624 492 \$

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

État de flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	604 736 \$	143 695 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement	7 659	39 861
Ajustement à la juste valeur marchande des placements temporaires	1 184	-
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement <i>(Note 9)</i>	<u>(20 957)</u>	<u>103 731</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	592 622	287 287
Activités d'investissement		
Achat de placements temporaires	(1 252 443)	-
Acquisition d'immobilisations	-	(5 764)
Remboursements de prêts des parties liées	7 570	825
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(1 244 873)</u>	<u>(4 939)</u>
Activités de financement		
Produits de la dette à long terme	40 000	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	40 000	-
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(612 251)	282 348
Trésorerie au début de l'exercice	2 000 571	1 718 223
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 388 320 \$</u>	<u>2 000 571 \$</u>

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

1. Statuts et nature des activités

L'institut canadien des urbanistes (« ICU » ou « l'Institut ») est une organisation sans but lucratif constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Institut a été prorogé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le jour du 5 septembre 2014. L'institut est un organisation sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et en tant que telle, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Dans le cadre d'une profession d'urbaniste professionnelle active et en constante évolution, l'Institut s'engage dans de diverses activités notamment le développement des programmes, produits et services que les membres ont besoin et auxquels ils attribuent une grande valeur; le développement des postes de politique public soutenu par des campagnes de plaidoyer et des partenariats; et, la communication et la promotion de la profession, des programmes et des services offerts par l'Institut, ainsi que le plaidoyer au niveau national et international.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Constatation des produits

L'institut applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non-affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les frais d'abonnement des membres sont constatés à titre de produits au cours de la période à laquelle ils se rapportent et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Les frais des conférences annuelles sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'année dudrant laquelle la conférence a lieu et lorsque leur réception est raisonnablement assuré.

Les services aux membres sont comptabilisés en tant que produits lorsque le service connexe est rendu, lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord existant et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits des programmes nationaux sont comptabilisés lorsque les dépenses connexes sont engagées.

Les produits de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Les produits reportés représentent les frais d'abonnement des membres reçus dans la période en cours qui sont liés à la période suivante.

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut est de divulguer les soldes bancaires en trésorerie. La trésorerie comprend les montants figurant dans des comptes d'épargne à intérêt élevé détenus dans les comptes de courtage de l'Institut.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations et est fourni sur les méthodes et les tarifs et la durée comme suit:

Actif	Méthode	Tarif et durée
Équipement d'ordinateur	solde dégressif	50%
Équipement de bureau	solde dégressif	20%
Améliorations locatives	base linéaire	durée du contrat de location

La moitié du montant annuel est utilisé au cours de l'année d'acquisition.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est constatée dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées, lorsque les conditions d'admissibilité ont été remplies et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale a été déclarée à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, requiert que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements appropriés sont apportés aux produits de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations dans les états financiers comprennent l'exhaustivité des charges à payer en fin d'exercice pour certains montants à recevoir ou à payer.

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Institut évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur.

L'Institut mesure par la suite ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements temporaires qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats et de l'actif net

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les comptes débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et les frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est ensuite comptabilisé dans le bénéfice net. La moins-value déjà comptabilisée pourra être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou en ajustant le compte de provision, à condition qu'elle ne soit pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déclarée à la date de reprise si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Le montant de la reprise est constaté dans le bénéfice net.

3. Placements à court terme

Au 31 décembre 2020, les placements temporaires s'établissaient comme suit:

	2020	2019
Capitaux propres	613 084 \$	- \$
Fonds commun de placement	638 175	-
	1 251 259 \$	- \$

4. Immobilisations corporelles

	2020	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement d'ordinateur	46 485 \$	42 442 \$	4 043 \$	8 085 \$
Équipement de bureau	62 991	52 224	10 767	13 459
Améliorations locatives	59 850	59 850	-	925
	169 326 \$	154 516 \$	14 810 \$	22 469 \$

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

5. Montants à payer à des parties liées

Le solde est dû au Fonds en fidéicommis pour étudiants en urbanisme et aménagement de l'Institut canadien des urbanistes « FFEUA-ICU », une organisation liée par une gestion et un contrôle communs, ne porte pas intérêt et n'est pas assorti de modalités fixes de remboursement. Étant donné que le montant devrait être remboursé avant le 1^{er} janvier 2022, il a été inclus dans le passif à court terme.

6. Dette à long terme

	2020	2019
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), non productif d'intérêt, venant à échéance le 31 décembre 2022 avec une exonération de remboursement de 25% si remboursé en totalité à la date d'échéance, après quoi le prêt est prolongé d'une durée supplémentaire de 3 ans, portant intérêt à un taux de 5%, remboursable en tout temps sans pénalité	40 000 \$	- \$

7. Engagements

L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de location simple de cinq ans, à louer des bureaux jusqu'en novembre 2021. Le montant minimal des loyers annuels au titre de la location pour l'année à venir est de 34 104 \$. En outre, l'Institut est responsable de sa part des coûts de d'exploitation annuels, qui s'élèvent à environ 46 296 \$ par an.

L'Institut a signé des contrats avec divers sites pour ses prochaines conférences. Au 31 décembre 2020, l'Institut s'était engagé à payer un montant de 76 000 \$ en vertu de ces contrats.

8. Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu une aide publique du gouvernement du Canada, relativement à la pandémie de COVID-19, sous forme de subventions salariales et de suppléments au loyer. L'Institut a reçu 278 892 \$ dans le cadre des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada et de Subvention salariale temporaire de 10%, et 10 626 \$ dans le cadre de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer. Les montants ne sont pas remboursables et sont inclus dans les produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

9. Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement ont généré (utilisées) les liquidités suivantes:

	2020	2019
Comptes débiteurs	4 093 \$	20 457 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada à payer	(83 681)	-
Frais payés d'avance	(4 153)	(33 157)
Comptes crediteurs et frais courus	53 970	(14 643)
Remises gouvernementales à payer	(5 128)	15 965
Produits différés	13 942	115 109
	<hr/> (20 957) \$	<hr/> 103 731 \$

10. Facilité de crédit

Au cours de l'exercice, l'Institut disposait d'un crédit VISA Business d'un montant maximal de 37 500 \$ (2019: 37 500 \$). Au 31 décembre 2020, 7 446 \$ (2019: 3 691 \$) étaient impayés au titre de cette facilité et inclus dans les comptes créditeurs et les frais courus dans l'état de la situation financière.

11. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'Institut a fait un don au FFEUA-ICU, une organisation liée par une gestion et un contrôle communs, d'un montant de Néant \$ (2019 : 5 000 \$). En sus, les membres de l'Institut ont versé une cotisation de 11 220 \$ (2019 : 11 106 \$) au FFEUA-ICU et des paiements de soutien d'un montant de 4 183 \$ (2019: Néant \$). Ces opérations ont été effectuées pendant le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, qui constitue le montant de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

Le Comité des normes professionnelles pour la profession d'urbaniste au Canada («CN») est un organisme décisionnel conjoint, chargé d'établir des normes ainsi que de surveiller, de maintenir et de réviser la certification, l'accréditation et les normes gouvernant l'éthique de la profession d'urbaniste. Le CN n'est pas constitué. L'Institut est représenté par 1 des 7 membres du CN, et sert comme secrétariat au CN en fournissant des services administratifs, de gestion financière, de communication ainsi que de coordination de réunions.

Au 31 décembre 2020, le CN avait un excédent de revenus sur des dépenses de 31 275 \$ (2019: 3 980 \$). Ceci est inclus dans les produits différés et représente une trésorerie réservée uniquement au financement des activités du CN. Pendant l'année, l'Institut a effectué les transactions suivantes avec le CN:

- 9 318 \$ facturés pour toutes services rendus au CN (2019: 11 910 \$); et,
- 13 693 \$ contribués au CN (2019: 10 132 \$).

L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020, avec chiffres comparatifs de 2019

12. Instrument financiers

Risques et concentrations de risques

L'institut est exposé à divers risques survenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'Institut aux risques et de leurs concentrations à la date de l'état de la situation financière, le 31 décembre 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas de son obligation. Les principaux risques de crédit de l'Institut concernent ses comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Institut rencontre des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. L'Institut est exposé à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs et frais courus, sa dette à long terme et sa capacité à assurer des activités liées à ses produits différés.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comporte trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. L'Institut est principalement exposé au autres risques de prix et au risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché de l'Institut a augmenté depuis le 31 décembre 2019, en raison de l'acquisition de placements au cours de l'exercice. La direction dispose d'une politique de placement qui fournit des lignes directrices sur la façon de maintenir et de gérer efficacement les fonds de l'Institut, conformément aux politiques financières et aux tolérances au risque approuvées par le Conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses placements à court terme.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que les variations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers semblables négociés sur le marché. L'Institut est exposé à d'autres risques de prix en raison de ses placements en actions cotées.

À l'exception de la variation du risque de marché, la direction est d'avis qu'il n'y a eu aucune autre variation au niveau des risques ou de leurs concentrations depuis le 31 décembre 2019.